Mon assurance ne veut pas me rembourser à la hauteur du préjudice

---
Par Eliza

Je me suis faite vandalisée mon véhicule le 28 Avril 2012, Je demande à mon assurance de me rembourser le montant du prejudice subi comme le prevoit la loi mais cependant il ne souhaite pas me rembourser et m'oblige à faire les réparations chez leur garagiste agrée.Que puis-je faire ?

J'ai beau envoyé une dizaine de courrier mais rien à faire il se défile en ne me donnant pas le choix!

Merci pour votre aide precieuse.

Par jury34

Bonjour,

IL faut faire une mise en demeure (vous trouverez des modèles facilement sur google) afin que vous soyez indemnisé à la hauteur du préjudice.

A défaut de réponse favorable dans un délai de huit jours, il faudra envisager une procédure judiciaire.

Je reste à votre entière disposition.

Très cordialement

Par Eliza

Parfait je vais les mettres en demeure, Pouvez-vous me dire par ailleurs si je suis redevable de la franchise à mon assurance n'étant pas responsable de ce sinitre?

Merci beaucoup.

Par jury34

Bonjour,

Il faudrait consulter votre contrat qui vous lie à l'assurance sur ce point.

Je pense que vous êtes redevables de la franchise. Cela est le cas même quand vous êtes victime.

Je n'en suis pas sûr néanmoins. Je vous avoue que le droit des assurances n'est pas ma spécialité.

Le droit des contrats, oui. Pas le droit des assurances.

Je reste néanmoins à votre entière disposition.

Très cordialement

Par Eliza

Merci beaucoup pour toute cette aide si precieuse...

Par jury34

Merci a vous de nous avoir accordé votre confiance.

Très cordialement